

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs)

Séance du Conseil Municipal DU MERCREDI 04 JUILLET 2012

L'an deux mil douze, le quatre juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

Présents : Mesdames Jenny CHOPARD, Delphine DUBOZ, Blandine GAILLARD, Dominique GIRARDIER, Christelle LIDOINE, Colette PIGUET,
Messieurs Michel BOHLY, Thierry CLERC, Luc DECREUSE, Luc FOURQUET, Gabriel LAITHIER, Xavier LIDOINE, Pascal PERRIN.

Absents excusés : Mme Virginie WETZEL, M. Gilles BERNARD.

Un scrutin a eu lieu, **Mme Blandine GAILLARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommée pour remplir les fonctions de **secrétaire**.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sans remarques.

M. le Président a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

1°URBANISME

- Déclaration préalable de travaux Dominique RAGOT : pose d'une clôture
- Déclaration préalable de travaux Pascal PERRIN : pose d'une éolienne.

2° La Motte du Château :

Rapport d'étape sur l'espace naturel sensible (Michel BOHLY)

Journée du Patrimoine (Michel BOHLY)

Intervention Groupe bénévoles (Blandine GAILLARD)

Réfection du Monument de la Vierge (opportunité et modalités)

3° Contribution volontaire obligatoire à Bois et Forêts.

4° Disparition de la participation pour raccordement à l'égout (PRE) et institution participation pour l'assainissement collectif (PAC).

5° Informations et communications diverses :

- Remerciements du Préfet : gestion des scrutins des élections présidentielles et législatives.
- Courrier Sénateur BOURQUIN sur abrogation décret du COS.
- Bilan et enseignements Travaux Grande Rue.
- Convention de passage sur domaine public (projet convention en PJ).

1° URBANSIME

- La déclaration préalable de travaux présentée par Monsieur Dominique RAGOT pour pose d'une clôture a été transmise avec avis favorable du Maire.
- La déclaration préalable de travaux présentée par la Société SOLICEO pour pose d'une éolienne au domicile de Monsieur Pascal PERRIN est mise en attente car le dossier s'avère incomplet. Le complément a été sollicité auprès du pétitionnaire.

Convention de passage sur domaine public :

Une servitude de passage a été établie entre la Commune de Montrond le Château et Monsieur Xavier LIDOINE autorisé à utiliser la fouille assainissement pour la pose d'une canalisation d'eau Route de Malbrans et l'emprise du chemin rural n°11 pour enfouir le câble d'une alimentation électrique et une conduite d'adduction en eau pour desservir une construction érigée au lieu-dit « Les Vaujeans » parcelle ZD n°107.

Le projet de convention est adopté à l'unanimité. Il sera signé par les deux parties et archivé.

2° LA MOTTE DU CHATEAU

↳ Intervention de Michel BOHLY pour un rapport d'étape sur l'espace naturel sensible :

Une vingtaine de bénévoles a participé au nettoyage de l'aire du château au cours des deux matinées de travail intensif. Une rencontre avec M. DESTRIEUX chargé de mission au CREN s'avère nécessaire pour continuer le projet.

Pour la mise en place d'un pâturage ovin sur la plateforme et les pelouses sèches, un courrier sera envoyé aux éleveurs et des renseignements seront pris pour la pose d'une clôture.

↳ Journées du Patrimoine :

Elle aura lieu le dimanche après-midi 16 septembre 2012 et comprendra la visite du château animée par Monsieur Hervé PERTON et celle du clocher de l'église.

Les Elus disponibles et l'employé communal Jean-Marie NICOLAS seront sollicités pour le bon déroulement des opérations.

↳ Suite à l'intervention de Blandine GAILLARD auprès de l'abbé Benoît DECREUSE, responsable d'un chantier de jeunes bénévoles du 08 au 22 juillet 2012, sur le chantier karstique de Mérey sous Montrond, la proposition suivante a été retenue :

les jeunes interviendront sur le site du Château le 18 juillet 2012 ou les jours suivants si le temps est trop maussade pour un aménagement du chemin d'accès au monument de la Vierge.

↳ La réfection du monument de la Vierge est envisagée dans le courant de l'été. Elle sera assurée par l'employé communal dans le strict respect des règles de sécurité et du travail.

3° CONTRIBUTION VOLONTAIRE OBLIGATOIRE A BOIS ET FORÊTS

Les Elus prennent connaissance des textes relatifs à cette participation au titre des recettes en provenance des ventes de bois 2011.

4° DISPARITION DE LA PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT A L'ÉGOUT (PRE)

La fiscalité sur l'urbanisme évolue. La taxe de raccordement à l'égout (PRE) est transformée en participation à l'assainissement collectif (PAC). Le montant du raccordement reste inchangé à savoir 4500 €. Cette décision est prise à l'unanimité des membres présents.

5° FINANCES

Suite au courrier du Trésor Public concernant le paiement des intérêts moratoires au profit de la SDGE SOCATER, il convient d'ouvrir les crédits suivants :

- Compte 6711 (Intérêts moratoires) :

+ 1 020,00 €

- Compte 70611 (Redevance assainissement) : + 1 020,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité d'ouvrir les crédits nécessaires.

Le remboursement du prêt relais pour l'assainissement soit 348 000 € a été réalisé.

Une remise de 2000 € sur les travaux prévus par l'entreprise MOUROT a été effectuée.

Les travaux Grande Rue sont terminés mais des détériorations ont été signalées sur les bordures de trottoirs. Le Maire prendra contact avec les entreprises concernées.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

Compte rendu du conseil d'école du 26 mai 2012 :

Les enseignants adressent des remerciements aux communes pour leur participation financière aux classes VTT. Les effectifs sont en hausse pour la rentrée prochaine.

Le Préfet adresse des remerciements aux Elus pour la bonne gestion des scrutins lors des Elections présidentielles et législatives.

Aménagement Chemin de Chenecey, Chemin des Vaches et Impasse du Rucher par l'entreprise Bonnefoy :

La pose des bordures est terminée, un plateau surélevé a été réalisé et une mise à niveau de la chaussée est en cours.

Messieurs JEANNEROT et BOURQUI, Sénateurs du Doubs, informent par courrier du projet d'abrogation du décret relatif à l'augmentation possible du coefficient d'occupation des sols (COS) instaurée par le gouvernement précédent.

Le prix de vente du bois d'affouage en provenance du Château est fixé à 30 € le stère. Un courrier précisera aux administrés les modalités de la cession.

Les troubles de voisinages perdurent et concernent tout particulièrement l'utilisation de moteur thermique hors périodes autorisées, les aboiements intempestifs d'animaux et le brûlage de déchets verts. Le Maire demande aux Elus de l'informer sans délais lors de doléances et il interviendra directement auprès du fauteur de troubles.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire déclare la session close à 23 h30.

Prochaine réunion fixée le lundi 03 septembre 2012 à 20 h 30.

Le Maire,
Gabriel LAITHIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 07-12-01	Participation à l'Assainissement collectif (PAC)
DCM n° 07-12-02	Ouverture de crédits – Budget Assainissement 2012

